



Municipales de mars 2014

## Questionnaire aux candidats

Selon vous ...

**La loi de 1901** qui régit les associations participe de la vie quotidienne de bien des concarnois. Doit-elle prioritairement créer des emplois, favoriser la promotion de l'image de la mairie, ...

**Non ce n'est évidemment pas une priorité. Mais avec le concours de financements privés les associations peuvent être conduites à rémunérer ou défrayer leurs intervenants (conférenciers, entraîneurs...) pour soulager les bénévoles. C'est aussi une reconnaissance des compétences et d'un vrai travail réalisé par ces personnes.**

ou permettre la mise en œuvre collective d'initiatives relevant des libertés individuelles - « dans un but autre que de partager des bénéfices » - tel que l'avait conçu dès l'origine Pierre Waldeck-Rousseau ?

**Oui évidemment la Mairie est là pour soutenir les projets associatifs, non pas seulement parce qu'ils permettent de promouvoir la ville, mais surtout parce qu'ils permettent d'animer, de réfléchir, de proposer...de créer du lien entre les habitants, les générations.**

**Dans tous les cas les associations 1901 gardent la liberté de choisir leur mode de fonctionnement à la condition qu'il n'y ait jamais pas d'objectifs mercantiles. Procéder autrement serait une contradiction notable.**

Les cinq arrêts du 19 juillet 2011 ont posé question : qu'en pensez-vous ?

**La loi de 1905** constitue le principal référent de la laïcité : Quelle doit être sa place dans la gestion d'une commune comme Concarneau?

**Oui effectivement, certains de ces arrêts posent question. En vertu du principe de séparation de l'église et de l'état, une mairie ne devrait pas participer au financement d'investissements concernant des lieux de culte ni au soutien à des manifestations à caractère religieux. Mais on peut ne pas être choqué par une contribution pour le maintien en l'état, ou l'accessibilité à tous d'un monument qui permet un certain rayonnement de la ville et dans lequel entrent autant de touristes de passages que de pratiquants. Ce qui ne doit pas être le cas de l'église de Concarneau...**

**Comme écrit dans notre programme chaque euro investi devra concerner le plus grand nombre de nos concitoyens.**

L'arbre de la laïcité concarnois, planté en 2005 par le monsieur le Député-Maire, a été détérioré en 2006 – au point qu'il a fallu le remplacer -, puis vandalisé à 2 reprises ( 2011 et 2013). Comment voyez-vous de tels actes ?

**Il peut s'agir d'actes d'incivilités comme il s'en produit dans une ville tous les jours mais si ce sont des actes ciblés, c'est effectivement beaucoup plus grave car cela relève d'une atteinte à un principe fondamental de notre société.**

Que pensez-vous du guide édité à la mi-décembre 2013 par les services du Premier Ministre ? Celui-ci stipule entre autres :

*« Les élus de la République ont la charge de faire respecter la laïcité. Elle suppose un engagement fort et constant de la puissance publique pour assurer sa pédagogie et sa promotion. »*

[http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers/guide\\_laicite\\_et\\_collectivites\\_locales.pdf](http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers/guide_laicite_et_collectivites_locales.pdf)

**Les élus d'une municipalité républicaine n'ont aucune raison de faire différemment, sauf s'il y a trouble à l'ordre public. Il est sain de se rappeler de cela pour prévenir les dérapages qui ne manqueraient pas de survenir si une association devait se radicaliser.**

### **Les écoles :**

La plus grande richesse d'une commune réside dans ses enfants. Quelles initiatives entendez-vous développer en direction des écoliers concarnois et en particulier pour les plus défavorisés ?

**Les enfants sont égaux. Dès lors qu'un enfant dispose d'une attention, il faut vérifier que tous bénéficient de cette même attention. Reste ensuite à déterminer les modalités les plus justes d'intervention de la municipalité pour aboutir à cette justice.**

**Les services sociaux municipaux ou centraux sont les référents en termes d'assistance pour les plus faibles. La municipalité contribue à ces services et attend en retour que ces services fonctionnent. Il n'est ni souhaitable ni raisonnable de penser que la municipalité puisse se substituer à ces professionnels habilités à prendre des décisions très sensibles et qui exigent une forme de discrétion.**

## **Le sport et la culture :**

Malgré les développements des dernières décennies, la ville de Concarneau manque encore d'infrastructures pour le sport et la culture. Quelles seront vos initiatives dans ces domaines ?

**Certains équipements municipaux doivent être rénovés tant dans le domaine du sport (chauffage au gymnase du Porzou pour les associations mais aussi les écoliers et les collégiens), que de la culture (CAC). L'école de musique devra être déplacée afin de se développer et d'être accessible à tous.**

**Pour la construction des équipements manquants (piste d'athlétisme, salle de gymnastique, voile scolaire/sportive/loisir et tennis) des synergies devront être trouvées avec les communes avoisinantes au niveau de la Communauté des Communes.**

**La solidarité :** La précarité se développe dans notre commune comme dans l'ensemble de notre pays. Que comptez-vous entreprendre dans ce domaine ?

**Pour partie voici par exemple ce à quoi nous nous engageons dans notre programme afin de renforcer l'Action Sociale :**

- En prévenant toute forme d'exclusion notamment en développant les chantiers d'insertion.
- En créant une Maison de la Solidarité, guichet unique pour toute formalité administrative, lieu d'accueil et de soutien.
- En ouvrant des structures d'accueil pour les femmes victimes de violences.
- En soutenant la lutte contre les comportements sexistes et les violences en milieu scolaire.
- En poursuivant le développement des jardins partagés.
- En favorisant les éco-quartiers et les projets d'habitat partagé.
- En soutenant les services d'accompagnement à la vie sociale pour les personnes présentant un handicap.
- En soutenant toutes les écoles dans la mutation vers la réforme du rythme scolaire.

[ababordtoute@yahoo.fr](mailto:ababordtoute@yahoo.fr)

[autresregards@orange.fr](mailto:autresregards@orange.fr)

[contact@concarneau.fr](mailto:contact@concarneau.fr)

[contact@concarneauunenuvelleeenergie.com](mailto:contact@concarneauunenuvelleeenergie.com)